

# MASTER 1

## MENTION CREATION ARTISTIQUE

Responsable de la mention :

Pr Todd LUBART

Directrice des études : Marion BOTELLA, MCU

ANNÉE UNIVERSITAIRE

**2022-2023**

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

CENTRE HENRI PIERON

71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex

<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/>

## Table des matières

CALENDRIER.....	3
INFORMATIONS GENERALES .....	5
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M1 .....	6
CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 1 .....	8
<i>MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES</i> .....	8
CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 2.....	10
<i>MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES</i> .....	10
STAGES PRATIQUES EN MASTER M1 .....	12

## CALENDRIER 2022-2023\*

Master 1		Master 2
Dates**	CM ou TD ?	CM ou TD ?
<b>Premier semestre :</b>		
Semaine du 29 Août au 02 septembre		
<i>29 août</i>	10h-11h : accueil en visio 13h-19h30 pré-rentrée en visio	8h45-9h45 : accueil en visio
<i>30 août</i>	Pré-rentrée en visio	
<i>01 au 02 septembre (9h-18h)</i>	CM	TD/CM spé.
Semaine du 05 au 09 Septembre		
<i>05 septembre (9h-18h)</i>	CM	CM
<i>06 septembre (9h-18h)</i>	CM	TD/CM spé
<i>07 septembre (9h-18h)</i>	TD	CM
<i>08 septembre (9h-18h)</i>	CM	TD/CM spé
<i>09 septembre (9h-18h)</i>	CM	TD/CM spé
Semaine du 12 au 16 Septembre		
<i>12 septembre (9h-18h)</i>	CM	TD/CM spé
<i>13 septembre (9h-17h/18h)</i>	Ateliers sensibilisation	TD/CM spé
<i>14 septembre (9h-17h/18h)</i>	Ateliers sensibilisation	TD/CM spé
<i>15 septembre (9h-18h)</i>	CM	CM
<i>16 septembre (9h-18h)</i>	TD	TD/CM spé
Semaine du 10 au 14 Octobre		
<i>10 au 14 octobre (9h-16h)</i>	CM en visio	Pas de cours
Semaine du 31 Octobre au 04 Novembre		
<i>31 octobre</i>	TD	Pas de cours
<i>02 au 04 novembre</i>	TD	TD/CM spé
Semaine du 28 Novembre au 02 Décembre		
<i>28 au 29 novembre (9h-16h)</i>	CM en visio	Pas de cours
<i>30 novembre (9h-19h30)</i>	TD en visio	Pas de cours
<i>01 au 02 décembre (9h-16h)</i>	CM en visio	Pas de cours
Semaine du 05 au 09 Décembre :	Rattrapage CM ou TD en visio	
jours à confirmer		

<b>Master 1</b>		<b>Master 2</b>
Dates	CM ou TD ?	CM ou TD ?
<b>Second semestre</b>		
Semaine du 03 au 06 Janvier		
<i>03 janvier (9h-19h30)</i>	TD	Pas de cours
<i>04 janvier (9h-19h30)</i>	TD	TD UE17 spé
<i>05 au 07 janvier (9h-19h30)</i>	TD	TD spé
Semaine du 30 Janvier au 03 Février		
<i>30 janvier au 03 février (9h-16h)</i>	CM en visio	Pas de cours
Semaine du 27 Février au 03 Mars		
<i>27 février (9h-18h)</i>	CM	CM
<i>28 février au 01 mars (9h-18h)</i>	CM	TD spé
<i>02 au 03 mars (9h-18h)</i>	TD	CM
Semaine du 24 au 28 Avril		
<i>24 avril (9h-18h)</i>	TD	CM
<i>25 au 26 avril (9h-18h)</i>	CM	TD spé
<i>27 au 28 avril (9h-18h)</i>	CM	CM
Semaine du 02 au 05 Mai		
<i>02 au 05 mai (9h-18h)</i>	CM	Pas de cours
Semaine du 09 au 12 Mai : jours à confirmer		Rattrapage CM ou TD en visio
Juin 2023	Soutenances mémoires	Soutenances mémoires pro et recherche

\* Le calendrier est susceptible d'être modifié mais les semaines de cours annoncées doivent être banalisées.

\*\* Sauf mention contraire, les cours sont prévus en présentiel

---

# INFORMATIONS GENERALES

---

## **RESPONSABLES DE SPECIALITE**

*Musicothérapie* : Jean-Luc Leroy et Vanda Tabery

*Dramathérapie* : Tamara Guénoun et Sandrine Pitarque

*Dansethérapie* : Florence Guérin et Vincenzo Puxeddu

*Arts plastiques thérapies* : Silke Schauder (et Géraldine Canet)

## **SECRETARIAT PEDAGOGIQUE**

[scol-master-creation-artistique @ psychologie.parisdescartes.fr](mailto:scol-master-creation-artistique@psychologie.parisdescartes.fr)

Antony Milasin

Scolarité du Master- 2ème étage, Bureau 2053

01 76 53 31 05

## **BUREAU DES STAGES**

Retrait des conventions de stage et consultation du fichier des stages :

Sam Pourhashemi

Scolarité du Master- 2ème étage, Bureau 2048

[Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr](mailto:Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr)

01 76 53 29 55

## **BIBLIOTHEQUE**

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9h - 19h30

Samedi : 10h - 17h (attention, l'Institut n'est pas ouvert tous les samedis)

**IMPORTANT** : Si vous venez d'une autre université que UPCité, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées vous sont proposées en début d'année. Pour prendre contact : [bibliothequepieron@u-paris.fr](mailto:bibliothequepieron@u-paris.fr)

## **TESTOTHEQUE**

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite, Tél. 01-55-20-59-81

## **ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

L'Université Paris Descartes met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

De plus, la plateforme Moodle permet d'interagir avec l'équipe pédagogique. Il s'agit d'un outil de travail essentiel à la communication.

Après avoir effectué votre 1<sup>ère</sup> inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

---

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M1

---

**Le M1 et le M2 se déroulent sur UN an chacun.**

Une dérogation est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers. La demande et les justificatifs doivent être adressés à Marion Botella, Todd Lubart et Antony Milasin avant le début du semestre.

NB : le redoublement du M1 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master.

Les enseignements comportent **majoritairement des éléments en tronc commun** et également, dans une moindre mesure, des enseignements sous la forme de TD spécialités.

**Pour obtenir le niveau Master 1, vous devez valider :**

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

UE1	Bases théoriques de la création artistique
UE2	Théories, méthodologies et recherches en art thérapie
UE3	Stage, supervision et identité professionnelle 1 (par spécialité)
UE4	Psychopathologie et pratiques en arts thérapies
UE5	Ateliers d'arts thérapies 1 : expérience et analyse (entre et par spécialité(s))

## 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

UE6	Corps et arts thérapies
UE7	Analyse d'une situation clinique en arts thérapies
UE8	Stage, supervision et recherche (par spécialité)
UE9	Publics et institutions 1 (par spécialité)
UE10	UE Libre ou UE Recherche

**Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).**

**L'ensemble des validations s'effectue à 100% en contrôle continu mais sur des modalités différentes selon les UE.**

**La moyenne à l'ensemble des UE doit être au minimum de 10/20.**

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M1 en deux ans, toute UE non validée doit être repassée (10/20 minimum pour la validation d'une UE).

La note seuil est 7/20. L'ensemble des notes d'UE se compense de façon globale par bloc d'UE, sauf le mémoire de recherche de l'UE8 et le rapport de stage qui ne peuvent pas être compensés (note seuil de 10/20).

Un étudiant peut accéder à une épreuve de substitution, s'il fournit dans un délai de 48h après l'examen auquel il ne s'est pas présenté un justificatif (certificat médical) à la scolarité.

## ECTS ET MCC EN MASTER M1

<b>Semestre 1</b>		ECTS	CM	TD	MCC
UE1	Bases théoriques de la création artistique	3	18		100% CC
UE2	Théories, méthodologies et recherches en art thérapie	9			
<i>UE2.1</i>	<i>Bases théoriques</i>	6	36		100% CC
<i>UE2.2</i>	<i>Méthodologie de la recherche</i>	3	18		100% CC
UE3	Stage, supervision et identité professionnelle 1	3			
<i>UE3.1</i>	<i>Stage, supervision et identité professionnelle</i>	2	6	18	<i>Rapport</i>
<i>UE3.2</i>	<i>Identité professionnelle</i>	1	4		<i>Rapport</i>
UE4	Psychopathologie et pratiques en arts thérapies	9	42		100% CC
UE5	Ateliers d'arts thérapies 1 : expérience et analyse	6	0	45	100% CC
<b>Semestre 2</b>		ECTS	CM	TD	MCC
UE6	Corps et arts thérapies	6	24		100% CC
UE7	Analyse d'une situation clinique en arts thérapies	6	18	18	100% CC
UE8	Stage, supervision et recherche	9	18	18	Mémoire avec soutenance
UE9	Publics et institutions	6	18	18	100% CC
UE10	UE Libre ou UE Recherche	3	24		100% CC

Ici sont décrites chaque Unité d'Enseignement (UE). Certains détails pourront être apportés au cours du semestre et seront mis en ligne sur Moodle.

Tous vos devoirs doivent systématiquement être déposés sur Moodle et envoyés par mail et/ou courrier aux personnes indiquées ci-après. **L'absence de ce double dépôt entraînera des pénalités.**

De même, tout retard dans le rendu sera pénalisé ; un rendu après 48h ne sera pas pris en compte et l'étudiant.e sera considéré comme défaillant.e (voir guide des études)

**UE1 : BASES THEORIQUES DE LA CREATION ARTISTIQUE**

RESPONSABLE DE L'UE (18h CM) : **Jean-Luc Leroy**

L'enseignement de l'UE1 s'attache à présenter les concepts de créativité et d'art, et leur articulation.

Les concepts seront envisagés selon différents domaines (biologique, psychologique, sociologique, esthétique), dans une perspective à la fois systématique et historique, et dans une visée fonctionnelle. À chaque fois, seront soulignées les implications théoriques et pratiques, et les nombreux questionnements soulevés par ces développements au regard des art-thérapies.

**UE2 : THEORIES, METHODOLOGIES ET RECHERCHES EN ART THERAPIE**

RESPONSABLE DE L'UE (54h CM) : **Marion Botella**

*ECUE 2.1 : Bases théoriques (36h CM)*

2.1. Présentation des différentes orientations théoriques utilisées dans les arts- thérapies : cognitive, comportementale, humaniste, psychanalytique. Développement des concepts et des théories créés dans le cadre des arts thérapies (Arts plastiques, Drama, Danse, Musique).

*ECUE 2.2 : Méthodologie de la recherche (18h CM)*

2.2. Présentation des indications et des outils d'évaluation en méthodologie de la recherche.

**UE3 : STAGE, SUPERVISION ET IDENTITE PROFESSIONNELLE 1**

RESPONSABLE DE L'UE (10h CM, 18h TD) : **Responsables de spécialité**

*ECUE 3.1 : Stage, supervision et identité professionnelle (6h CM, 18h TD)*

*ECUE 3.2 : Identité professionnelle (4h CM)*

L'organisation des professions, les dimensions juridiques, éthiques et déontologiques dans le contexte national et européen. Analyse des répercussions de l'évolution de ces dimensions dans la construction de l'identité professionnelle de l'art thérapeute. A ce CM est associé un TD de reprise de stage (supervision) en petit groupe.

## **UE4 : PSYCHOPATHOLOGIE ET PRATIQUES EN ARTS THERAPIES**

**RESPONSABLE DE L'UE (42h CM) : Jérôme Boutinaud**

L'UE propose aux étudiants une introduction aux apports fondamentaux et aux bases concernant le champ de la psychopathologie. Ces éléments s'avèrent d'autant plus fondamentaux à appréhender que les cliniciens en art thérapie se trouvent confrontés à ces problématiques multiples par la suite sur le terrain. Après avoir posé les bases d'une réflexion générale autour de la démarche diagnostique en psychopathologie (notions de symptôme, de syndrome, de sémiologie, réflexion sur l'étiologie), les principales figures cliniques seront décrites (symptômes plus ou moins isolés mais aussi les grands syndromes tels que l'autisme, les psychoses, les névroses, les états limites...). Une attention particulière sera donnée aux spécificités des enjeux psychopathologiques liés aux différents âges de la vie (enfance, adolescence, âge adulte et vieillissement). L'enseignement est assuré par plusieurs intervenants, en fonction de leurs compétences dans les différents domaines décrits auparavant.

## **UE5 : ATELIERS D'ARTS THERAPIES 1 : EXPERIENCE ET ANALYSE**

**RESPONSABLE DE L'UE (45h TD) : Florence Guérin**

Cette UE présente les pratiques dans les différents domaines d'applications de l'art thérapie et se compose de deux types d'enseignements :

1. Des Ateliers de sensibilisation aux trois autres spécialités que celle choisie par l'étudiant, en Tronc commun. Expériences de découverte et bilan théorique des outils spécifiques employés lors de ces ateliers. Ils sont répartis sur l'année (au premier semestre et au début du second semestre).
2. Des Ateliers d'expériences, et de réflexion à partir de celles-ci, dans la spécialité choisie par l'étudiant. Il s'agit, notamment, de la présentation des pratiques de spécialité art-thérapeutiques dans ses différents domaines d'applications. Cette UE est réalisée par des arts thérapeutes intervenant dans les secteurs éducatif, social, et de santé. Elle propose une réflexion sur la différenciation des pratiques dans ces trois champs d'application.

**UE6 : CORPS ET ARTS THERAPIES**

**RESPONSABLE DE L'UE (24h CM) : Florence Guérin**

Cette Unité d'Enseignement de Tronc commun présente des connaissances sur les fondements corporels (perceptifs, psychomoteurs et biologiques) de l'expression et de la communication artistiques. Elle met en avant la place de la communication non verbale et de l'émotion en arts thérapies, la relation patient / art-thérapeute / groupe, la place du corps dans le processus créatif et ses supports, le corps et le dynamisme de la psyché dans l'expérience symbolique, les enveloppes psychiques et l'image du corps, et globalement la question « des » corps vivants, vécus, représentés, ainsi que des corps aux besoins spécifiques selon les pathologies.

Des exemples de traitement de la thématique « corps et art-thérapies » sont donnés pour chacune des 4 spécialités.

**UE7 : ANALYSE D'UNE SITUATION CLINIQUE EN ARTS THERAPIES**

**RESPONSABLE DE L'UE (18h CM, 18h TD) : Vincent Estellon**

Cette UE propose, à partir de cas publiés ou rapportés par des arts thérapeutes confirmés, une méthodologie afin de systématiser les observations et modéliser des dynamiques. Il s'agit notamment d'articuler et de réfléchir les pratiques en fonction des référentiels théorico-cliniques. Les étudiants seront outillés d'analyser les différentes situations cliniques rencontrées sur leurs lieux de stages et dans les différentes pratiques d'art-thérapie. Le cours sera illustré par des exemples concrets. Une sensibilisation à l'anamnèse est effectuée.

**UE8 : STAGE, SUPERVISION ET RECHERCHE**

**RESPONSABLE DE L'UE (18h CM, 18h TD) : Responsables spécialités**

Suivi du stage, et direction du mémoire Recherche ou Professionnel (méthodologie, approfondissement conceptuel, analyse des données), par spécialité.

Cette UE comprend le suivi des stages (supervision), et la direction du mémoire de recherche. La part éthique est importante dans ces suivis.

La supervision (en groupe d'étudiants) est centrée sur l'expérience de stage, et les questions transférentielles soulevées par la rencontre du stagiaire avec les usagers des ateliers d'art-thérapie en institution, ainsi qu'avec les membres des équipes qui l'accueillent. L'enjeu est de permettre de partager cette expérience, et de réfléchir en groupe aux situations rencontrées, afin de les envisager avec une certaine distanciation.

Les séminaires de suivi du mémoire de recherche ont pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet, tant du point de vue du contenu (objectifs, méthodologie) que du point de vue formel (respect du plan et des normes de présentation et de citation). L'enjeu est de favoriser leur réflexion théorico-clinique sur la complexité de la relation art-thérapeutique.

## UE9 : PUBLICS ET INSTITUTIONS 1

RESPONSABLE DE L'UE (18h CM, 18h TD) : **Vincenzo Puxeddu**

Les intervenants des différentes spécialités présentent les objectifs art-thérapeutiques et les adaptations méthodologiques et professionnelles nécessaires à l'approche des différents publics, dans les secteurs de l'éducatif, du social et de la santé : à tous les âges de la vie, selon les difficultés spécifiques des usagers (handicaps ou problématiques sensoriels, moteurs, psychiques, sociaux), à partir de la spécialisation de l'art-thérapeute intervenant. Des exemples cliniques sont présentés en relation aux problématiques et dispositifs exposés.

La dimension groupale est abordée, dans le rapport entre l'individu, le groupe art-thérapeutique et l'institution. La place de l'art-thérapie et de l'art-thérapeute est également réfléchi, dans son articulation avec les différents acteurs du soin ou de l'accompagnement en institutions.

## UE10 : UE LIBRE OU UE RECHERCHE

Dans cette UE, l'étudiant choisit de suivre soit l'UE Libre, soit l'UE Recherche.  
Il faudra informer Antony Milasin et Marion Botella de ce choix au plus tôt dans l'année.  
Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 décembre.

RESPONSABLE DE L'UE Recherche (24h CM) : **Silke Schauder**

**Recherche** : Cette UE propose une approche des recherches actuelles en art-thérapie en reprenant les bases historiques et théorico-cliniques. Plusieurs dispositifs de recherche, méthodes et épistémologies sont présentés en vue de répondre à trois questions clé :

- comment les processus de la création artistique peuvent-ils être modélisés en art-thérapie ?
- comment les modèles existants de la créativité sont-ils mobilisés dans la recherche actuelle ?
- comment sont déterminées les indications et l'efficacité des arts-thérapies ?

Le cours sera illustré par des exemples concrets de recherches. Une sensibilisation à la recherche internationale est effectuée. Il s'agit notamment d'articuler et de réfléchir les pratiques de recherche en fonction des médias, de la population, du cadre institutionnel.

Les cours de l'UE10 – Recherche sont directement intégrés au programme du Master.

RESPONSABLE DE L'UE Libre (24h CM) : **Marion Botella**

**Libre** : L'étudiant peut choisir un séminaire, une conférence, une UE dans les offres d'Université Paris Cité ou de l'Université Picardie Jules Vernes ou d'une autre université, aussi bien au premier semestre qu'au second semestre. Le volume horaire doit être de 24h minimum. Attention car le nombre de place est limité dans de nombreux cours et que pourrez essentiellement suivre des CM (et non des TD).

Les brochures de l'Institut de Psychologie sont disponibles à cette adresse : <https://psychologie.u-paris.fr/vie-etudiante-scolarité/guide-des-etudes-et-brochures/>

Les brochures de l'Université de Picardie Jules Vernes sont disponibles ici : <https://www.u-picardie.fr/ufr/arts/nos-formations/>

L'UE Libre devra venir compléter le profil initial de l'étudiant. Si l'étudiant vient d'une formation artistique, il devra privilégier une UE Libre en rapport avec la psychologie. Inversement, si l'étudiant vient d'une formation en psychologie, il devra privilégier une UE Libre en rapport avec sa spécialité artistique. Le choix de ce séminaire ou cours devra être en relation avec son projet professionnel et en accord avec la commission pédagogique.

---

# STAGES PRATIQUES EN MASTER M1

---

Les stages de première année sont d'une durée totale de 200 heures réparties dans les deux domaines d'application.

## **Objectifs : Connaissance de l'institution et participation à un atelier à médiation de sa discipline et compréhension de l'art-thérapie**

- Découvrir un domaine en psychiatrie ou en psychopédagogie
- Comprendre et vous interroger sur le fonctionnement, les enjeux et les difficultés sous-jacentes de l'institution
- Repérer les éléments qui régissent l'institution :
  - Types de métiers, fonctions et rôles
  - Relations interpersonnelles dans l'équipe (réunions, transmission d'informations)
  - Règles, organisation (intra et extra, réseaux) et financements de l'institution
  - Publics concernés : Types de pathologies ou de difficultés
  - Prises en charge proposées (accueil et suivis) et objectifs visés par le service

Si mise en place d'un atelier d'arts-thérapies :

- Fonctionnement de(s) l'atelier(s) d'art-thérapie
- Place et activité du stagiaire
- Présentation d'une étude de cas, d'une séance ou d'une situation clinique ou pédagogique
- Analyse de l'expérience de stage tant au niveau personnel que théorique

## **Votre rôle**

### *Connaître l'institution :*

- Fonctionnement, règles (règlement intérieur, ...), professionnels, publics accueillis, prises en charge proposées
- Interroger les professionnels pour aller au-delà de vos propres observations et avoir l'éclairage de personnes expérimentées afin d'approfondir vos réflexions sur l'institution, les pathologies, les prises en charge. Ne pas hésiter à leur poser des questions sur leur métier, leur parcours, leur vision de l'institution et des patients

### *Réfléchir :*

- Sur l'institution en elle-même, dans sa singularité ;
- Sur l'institution comme type d'établissement où vous interviendrez en tant qu'art-thérapeute lorsque vous serez diplômés
- Sur les enjeux de l'art thérapie et les processus à l'œuvre dans un atelier d'art thérapie

### *Assister :*

- assister et participer à un atelier d'art thérapie de sa discipline (musico, danse, drama ou art plastique)
- aux réunions
- aux réunions
- aux entretiens
- aux visites
- aux interventions des différents professionnels
- échanger avec les professionnels et les patients
- connaissance des publics
- établir un contact avec les patients/personnes accueillies (observations et entretiens)
- échanger avec eux sur leur parcours (en amont et en aval de l'institution) et sur leurs difficultés

## **Lieux de stages**

### *Dans le secteur clinique :*

- Services de psychiatrie générale en intra-hospitalier (public adulte en priorité)
- Structures extra-hospitalières (C.M.P., C.A.T.T.P., hôpitaux de jour....)

### *Dans le secteur éducatif :*

- Écoles spécialisées
- Centres éducatifs et/ou pédagogiques pour enfants en difficulté
- Programmes de Réussite Educative

### *Dans le secteur social :*

- Associations d'aide aux personnes en difficultés (toxicomanie, handicaps, ...), centres sociaux, EPHAD

## **Démarche administrative pour la mise en place d'un stage :**

- 1) soumission du projet de stage (lien : <https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/>) à adresser à Mme Rozenn Saget
- 2) après validation du projet de stage, l'étudiant réalise une convention de stage qu'il dépose une fois remplie au bureau des stages pour signature
- 3) le stage ne peut débuter qu'après signature de la convention par toutes les parties.

- **200 h minimum de stage obligatoire en M1,**
- 300 h minimum de stage obligatoire en M2,
- Les stages obligatoires doivent se faire pendant la période universitaire, c'est-à-dire entre septembre et juin.

Les attestations de stage :

- Chaque attestation de stage doit comporter, le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution et doit être signée par le psychologue référent.
- Nous vous invitons à y faire également paraître la population rencontrée ainsi que la nature de vos activités
- L'attestation de fin de stage et l'évaluation du superviseur sont à envoyer à la coordinatrice des stages Madame Rozenn Saget, aux responsables de spécialité et à la scolarité : [scol-master-creation-artistique @ psychologie.parisdescartes.fr](mailto:scol-master-creation-artistique@psychologie.parisdescartes.fr)

**Les projets de stage, document disponible sur le site de l'Institut (<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Masters>), doivent être adressés, afin d'être validés, à Madame Rozenn SAGET.**

**Les conventions de stage doivent être signées par un des responsables de votre spécialité. Elles se font en ligne via l'ENT étudiant après validation du projet de stage. Il sera aussi demandé, une fois le stage commencé, de remplir la charte de stage et de la faire signer par le référent du lieu de stage et un enseignant (charte disponible sur le site de l'Institut : <https://shs.u-paris.fr/stages/>)**